



Mairie de Charensat

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Lundi 8 Janvier 2024

Présents : MM. BLANCHON – BACCONNET – BARRIERE – CLOAREC – DUBOISSET – GOURSON – GRANDSAIGNE – MOURDON - POUCHOL.

Absents excusés : BENARD-SERRURIER (pouvoir à BACCONNET) – BUISSON (pouvoir à GOURSON) – CUNY (pouvoir à CLOAREC) – DOS SANTOS (pouvoir à GRANDSAIGNE) - MARTIN (pouvoir à DUBOISSET).

Date de convocation : 29/12/2023.

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 janvier à 19 h 00, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANCHON François, Maire.

Mesdames Chantal BACCONNET et Michèle DUBOISSET ont été nommées secrétaires de séance.

Approbation du compte-rendu du 06 décembre 2023 : Adopté 14 pour – 0 contre – 0 abstention.

La cérémonie des vœux du Maire est fixée au dimanche 21 janvier 2024 à 11 heures.

Mardi 9 janvier : 1^{ère} réunion de chantier pour le bâtiment.

- Election 2^{ème} Adjoint.

Suite à la démission de Monsieur Jean-Claude SENETAIRE, 2^{ème} Adjoint, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint ou de modifier le nombre d'adjoints. Les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité de maintenir le nombre d'adjoints à 4 et de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Madame Bernadette GOURSON est proclamée deuxième adjointe et immédiatement installée.

- Désignation des délégués au SMAD des Combrailles.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de désigner des nouveaux représentants. Après délibération, les membres du Conseil Municipal, décident à **14 Pour 0 Contre 0 Abstention** de désigner les délégués au SMAD des Combrailles, comme suit : Titulaire : **Madame Marinette DOS SANTOS** Suppléante : **Madame Bernadette GOURSON**

- Désignation des délégués au SIVOM Auzances-Bellegarde.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de désigner un nouveau représentant pour remplacer Monsieur Jean-Claude SENETAIRE. Les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité de désigner **Madame Bernadette GOURSON** en remplacement de Monsieur Jean-Claude SENETAIRE. Les délégués au SIVOM Auzances-Bellegarde, sont les suivants : Titulaires **Monsieur Thierry BARRIERE** et **Madame Bernadette GOURSON** Suppléants **Madame Nathalie BUISSON** et **Monsieur Yvan CUNY**

- Portage foncier par l'EPF Smaf Auvergne.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet sur la commune de l'acquisition d'une aire d'accueil avec sanitaires (camping). Il explique que l'EPF Smaf Auvergne est compétent pour réaliser, pour le compte de la commune, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières. Le Conseil Municipal peut autoriser l'EPF Smaf Auvergne à acquérir à l'amiable les parcelles cadastrées sous les numéros D 1461 – D 1632 – D 1702 situées au lieu-dit « La croix ». Une convention de portage qui fixe les conditions particulières de l'opération doit être conclue entre la commune et l'EPF Smaf Auvergne après approbation de ces acquisitions par le conseil d'administration de l'Etablissement. Il est donc proposé au Conseil Municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'EPF Smaf Auvergne qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la commune de Charensat.

Ces acquisitions seront réalisées sur la base d'une évaluation de la valeur vénale de ces immeubles réalisée par le service du Domaine ou à défaut par l'Observatoire foncier de l'EPF Smaf Auvergne.

Accord avec 7 pour 3 contre 4 abstentions

- Programme DETR, DSIL et FONDS VERT 2024 – rénovation et mise aux normes de l'Auberge de Pays.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 6 décembre 2023 une inscription au programme DETR 2024 pour la rénovation de l'Auberge de Pays a été votée. Il explique que depuis l'architecte chargé du dossier a fait parvenir les estimatifs de l'économiste. Pour rappel, ce dossier comprend 2 tranches de travaux à savoir tranche 1 pour les toitures et le restaurant et la tranche 2 pour les chambres de l'hôtel et le logement du personnel. Le montant total des travaux pour les 2 tranches s'élève à **545 000.00 € HT**. Il propose de déposer ce dossier au programme DETR, DSIL et FONDS VERT 2024. **Accord avec 14 pour 0 contre 0 abstention.**

- Programme DETR, DSIL et FONDS VERT 2024 – rénovation et mise aux normes du bâtiment annexe de la Mairie.

Monsieur Le Maire propose de déposer un dossier DETR, DSIL et FONDS VERT 2024 en deuxième projet pour la rénovation et mise aux normes du bâtiment annexe de la Mairie. Il donne lecture de l'estimatif des travaux (façades, menuiseries, isolation, électricité et chauffage). Le montant estimatif s'élève à **259 400.00 € HT**. **Accord avec 14 pour 0 contre 0 abstention**

- Acquisition et location de terrains.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de location de la parcelle cadastrée sous le numéro **E 731**. Cette parcelle boisée est située à Chancelade à proximité de l'étang. Il donne lecture du projet de bail de location. Le bail sera rédigé pour une durée d'une année et renouvelable 2 fois (soit une durée totale de 3 années). Le loyer sera de 100 euros par an. **Accord avec 14 pour 0 contre 0 abstention**

- Devis et Questions diverses.

- Monsieur Éric CLOAREC est désigné référent pour l'association ACDC.
- Présentation du devis pour l'archivage, classement sur place 14 835 € ou classement au Centre de gestion 11 845 €. Les Conseillers Municipaux décident de reporter cette mission.
- Présentation devis désherbeur 3 630 € HT. Demander d'autres devis.
- Lecture du courrier de l'association pour la protection des animaux sauvages indiquant les parcelles concernées par une interdiction de chasser.
- Lecture du mail de Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale notifiant une situation fragile du RPI Biollet Charensat Espinasse.
- Mise en sommeil de l'antenne ALSH de Biollet.
- Candidature non retenue au dispositif « villages d'avenir ».
- Conseil Départemental : groupement d'achat d'électricité – proposition d'adhésion.
- Signalement de chutes de branches d'un chêne au lieu-dit « Les Marmétoux ».
- Lecture du courrier d'une administrée demandant le remboursement de 2 poules emportées par un renard à proximité de l'étang de Chancelade.

Délibérations prises

1/2024 : Portage foncier par l'EPF Smaf Auvergne.

2/2024 : Location de la parcelle E731.

3/2024 : Désignation des délégués au SMADC des Combrailles.

4/2024 : Désignation des délégués au SIVOM Auzances-Bellegarde.

5/2024 : Election 2^{ème} Adjoint.

6/2024 : Programme DETR 2024 – Rénovation et mise aux normes de l'Auberge de Pays (Projet 1).

7/2024 : Programme DETR 2024 - Rénovation et mise aux normes du bâtiment annexe de la Mairie (Projet 2).

8/2024 : Programme DSIL 2024 – Rénovation et mise aux normes de l'Auberge de Pays (Projet 1).

9/2024 : Programme DSIL 2024 – Rénovation et mise aux normes du bâtiment annexe de la Mairie (Projet 2).

10/2024 : Fonds vert 2024 : Rénovation et mise aux normes du bâtiment annexe de la Mairie.

11/2024 : Fonds vert 2024 : Rénovation et mise aux normes de l'Auberge de Pays.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	Signatures	Signatures procurations
BLANCHON François		
CLOAREC Eric		
BACCONNET Chantal		
BARRIERE Thierry		
BENARD SERRURIER Edith	Procuration à BACCONNET	
BUISSON Nathalie	Procuration à GOURSON	
CUNY Yvan	Procuration à CLOAREC	
DOS SANTOS Marinette	Procuration à GRANDSAIGNE	
DUBOISSET Michèle		
GOURSON Bernadette		
GRANDSAIGNE Stéphane		
MARTIN Claude	Procuration à DUBOISSET	
MOURDON Jean-Michel		
POUCHOL Robert		